

**Objet : Délib.2011.47 Financement des travaux pris en charge par la commune dans le café-restaurant**

**L'an deux mille onze et le six septembre,  
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.  
Date de convocation : 31 août 2011  
Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Eric CLO, Michel RODEL, Franck DENOLLY  
Mesdames Daphné GAULT, Sylviane VANEL, Annick MOURARET, Noélie LASCOLS,  
Absents excusés : Sylviane MONNOT, Guy BATTAGLINI,  
Secrétaire de séance : Mr Michel CROS  
*Pouvoir de Sylviane MONNOT à Michel CROS  
Pouvoir de Guy BATTAGLINI à Annick MOURARET***

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est engagée à réaliser des travaux dans les locaux du café restaurant, qui est sa propriété au centre village.

Ces travaux portent sur la réhabilitation des espaces techniques (cuisine, plonge, lieux de stockage, aménagements concernant l'accessibilité des Personnes à Mobilités Réduites qui seront obligatoires au 1 janvier 2015, la façade, et quelques autres travaux incombant au propriétaire). Les espaces techniques sont très dégradés.

Pour financer ces travaux Monsieur le Maire propose que la commune emprunte une somme de 60 000 €uros sur le budget annexe « locaux commerciaux » de la commune. La charge de remboursement annuel de cet emprunt devrait se situer aux environs de 4 500 €uros.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur cette proposition et sa prise en compte au niveau du budget annexe.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **Donne son accord et autorise Monsieur le Maire à emprunter la somme de 60 000 €uros et d'apporter les modifications nécessaires au niveau du budget annexe « locaux commerciaux ».**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.**

**Le Maire :  
Patrick BARRAUD**